



MAIRIE DE
CORDON

SARL PUGNAT FRANCK ELECTRICITE
Monsieur PUGNAT Franck
2624 Route de Cordon
74700 CORDON

Déclaration Préalable – DECISION TACITE DE REJET

Dossier N° DPE 074 089 25 A 0001

Déposé le 25/08/2025 Affichée le : 29/08/2025

Adresse des travaux : 2556 Route de Cordon – 74700 CORDON

Parcelle (s) : A 3358

Dossier suivi par : Laurence FOURNIER

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de la demande de Déclaration Préalable de remplacement d'un matériel supportant de la publicité, dont les références sont portées en objet, et qui a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires en date du 22.09.2025.

Les pièces complémentaires n'ayant pas été fournies dans leur totalité à ce jour, **votre demande est donc rejetée (article R 423-39 du code de l'urbanisme)**.

En conséquence, vous trouverez sous ce pli, en retour, votre dossier de demande de Déclaration Préalable de remplacement d'un matériel supportant de la publicité.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

CORDON, le 29 Décembre 2025

Pour Le Maire,
L'adjoint à l'urbanisme,
Fabrice DEVERLY

